JEUDI 22 JUIN 1911

LA CROIX DE ROUBAIX-TOURCOING

XXII° ANNÉE. — N° 7537. — JEUDI 22 JUIN 1911

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 672

5 CENTIMES

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue du Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

Adveniat regnum tuum

Jeudi 22 juin. — S. PAULIN DE NOLE

MERCREDI 21 JUIN 1911

La journée

L'article 1er, article fondamental du projet sur la représentation proportionnelle, semble devoir donner lieu, à la Chambre, à des débats assez prolongés, bien que l'issue n'en soit pas douteuse.

Cette discussion cédera la place, vendredi, aux interpellations sur les déclarations du ministre de la Guerre concernant le haut commandement.

❄

Le Sénat a continué aujourd'hui la discussion du budget de l'agriculture.

❄

Les débats de l'affaire Dues sont terminés. Le jury est entré en délibération. Le verdict sera rendu très tard dans la soirée.

❄

Ce matin a eu lieu au Val-de-Grâce la cérémonie émouvante des obsèques du lieutenant Princeteau.

En même temps avaient lieu à Notre-Dame les obsèques du docteur Guinard, et à Saint-Eloi, celles de l'aviateur Lemartin.

❄

La seconde étape du Circuit européen Liége-Spa-Liége a été gagnée par Védrines.

~~Vidart est arrivé deuxième.~~

❄

Le consul d'Espagne à El-Ksar est devenu fou. Il a dû quitter son poste. C'est sur ses conseils que le débarquement des forces espagnoles a eu lieu.

Une reconnaissance envoyée dans la forêt de Mamorra a livré combat aux rebelles. Deux officiers ont été blessés et un tirailleur tué.

❄

Le parti chrétien-social autrichien a été définitivement battu au second tour. On envisage la création d'un parti conservateur.

❄

La France et la Russie sont intervenues auprès du Monténégro pour l'engager à conserver une attitude pacifique.

❄

Les souverains anglais ont offert aux missions étrangères venues pour assister au couronnement, un dîner de gala au palais de Buckingham.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MADRID

Par dépêche du Comité local :

Le cardinal légat anticipe son entrée à Madrid. Il arrivera vendredi 23 à 4 heures de l'après-midi. Son Eminence visitera, selon l'étiquette les personnalités qui viendront le recevoir.

Paray-le-Monial, Ars, Fourvière, La Salette, Annecy et les Alpes

A l'occasion des grandes fêtes qui auront lieu le 2 août à Annecy pour la translation des corps de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, le Conseil général des pèlerinages, 4 avenue de Breteuil, Paris, organise deux groupes de pèlerins l'un au départ de Paris, le 26 juillet, retour 8 août, l'autre au départ de Lyon le 28 juillet, retour 7 août.

Pèlerinage au Sacré Cœur, au bienheureux curé d'Ars et aux deux Madones si vénérées de La Salette et de Notre-Dame de Fourvière, et visite des sites les plus réputés des Alpes françaises et suisses : Grenoble, vallée du Drach, Aix-les-Bains, les lacs du Bourget et d'Annecy, Hautecombe, Le col des Araves, Chamonix, Martigny, Montreux, Genève.

Demander le programme détaillé et les conditions au Secrétariat du Conseil général des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris.

BIBLIOTHÈQUE D'HONNEUR

Souvent, les prix décernés à nos distributions n'ont, hélas ! pas de prix !

Les couronnes se fanent vite, mais le volume demeure ; c'est une récompense durable que l'enfant pourra déguster de temps en temps au cours de sa vie ; c'est une véritable bibliothèque d'honneur ; elle sera une gloire de la famille, un bon exemple aux générations suivantes.

Mais, pour cela, il importe que les livres donnés aient une valeur intellectuelle, morale, apostolique, et non pas seulement une couverture dorée ; c'est donc une belle œuvre que d'offrir aux enfants des prix qui ne soient pas des trompe-l'œil et comme une fausse monnaie.

Pour faciliter cette œuvre, la Bonne Presse édite, aujourd'hui même, un catalogue spécial envoyé gratuitement sur demande, contenant la liste des ouvrages propres à constituer dans les familles des écoliers une véritable bibliothèque d'honneur.

Nous engageons vivement les maisons d'éducation à le consulter.

PARIS, 5, RUE BAYARD, VIII°

L'héroïsme

Vous ne trouvez pas qu'il y a beaucoup d'héroïsme gâché dans ces randonnées aériennes qui se font de plus en plus meurtrières ?

De l'héroïsme, certes, il y en a chez ces intrépides conquérants de l'air. Il en faut pour braver ainsi les lois vulgaires de la pesanteur et ce besoin naturel de stabilité physique qui nous fait toujours rechercher instinctivement le point où le pied est sûr et l'équilibre facile. Ces envolées audacieuses exigent une maîtrise absolue des nerfs et de la sensibilité, une présence d'esprit et une promptitude de décision rares. Elles exigent surtout, après tant d'hécatombes qui ensanglantent les chemins des airs, un superbe mépris de la mort.

C'est sublime, c'est de l'héroïsme, mais n'est-ce pas un peu fou ?

Car enfin, à quoi bon, dans l'état actuel de l'aviation, ces nouvelles témérités et ces nouveaux sacrifices ? L'art pratique en la matière a atteint les limites de la science, et celle-ci piétine sur place, dans le sang. C'est à elle qu'il appartient de faire un nouveau progrès pour donner à la pratique plus de sécurité et pour l'introduire dans le domaine des utilités.

C'est pourquoi les *managers* de tous ces circuits homicides feraient mieux d'employer à encourager les chercheurs et les inventeurs les sommes folles qu'ils dépensent en prix dans ces entreprises réclamières. Si l'on veut que l'aviation passe de la période de sport périlleux où elle s'éternise à la période d'utilisation et de vulgarisation, si l'on veut qu'elle rende à l'humanité les services qu'on est en droit d'espérer, il faut qu'on assure aux appareils plus de stabilité et aux personnes la préservation des chutes. Il faut qu'on affranchisse les unes et les autres d'une subordination inquiète aux variations atmosphériques autant que l'expérience des siècles et la science l'ont fait pour la navigation.

C'est là besogne obscure de laboratoire et d'atelier. A l'encourager par de riches primes, la réclame y perdra peut-être, mais le bénéfice sera réel pour l'humanité. Il y aura surtout précieuse économie de vies humaines et d'héroïsme prodigué sans profit.

Il n'est pas besoin, d'ailleurs, de ces audacieuses envolées à corps perdu — c'est le mot — pour prouver les ressources admirables de notre race en énergie et en courage.

Les échos de la guerre du Maroc nous en apportent chaque jour des témoignages éclatants. Quoi de plus beau, par exemple, quoi de plus digne de la bravoure antique que ce trait d'un capitaine excitant ses hommes de la voix et du geste, sous une grêle de balles, et qui, venant à pâlir, répond à son sergent qui s'inquiète :

— Voilà plus d'une heure que j'ai une balle dans le ventre, mais il ne faut pas le dire.

Et quel courage aussi chez cette brave femme du peuple, Mme Matelot, qui, au moment où son mari se débat dans l'étreinte de la mort, au sein de la nuit orageuse, trouve en son âme la force de penser aux autres vies que le phare immobile expose au péril, et envoie ses enfants — devenus orphelins ! — tourner la lanterne toute la nuit !

Héroïsmes d'autant plus grands, ceux-là, qu'ils ne se déploient point devant des centaines de mille hommes qui applaudissent et qui acclament ; héroïsmes obscurs, mais autrement utiles à la patrie et à l'humanité.

Il en est d'autres dont on ne parle pas, dont le monde jouisseur et « laïque » se désintéresse ou se moque, que nos gouvernants méprisent et tracassent quand ils peuvent, et qui se décourageraient s'ils ne puisaient leur inspiration et leur énergie à des sources surhumaines.

Ce sont ceux de nos missionnaires qui renoncent à toutes les joies de la famille et aux aises de la vie civilisée pour aller s'asseoir au foyer inhospitalier des peuples à demi-barbares, pour partager leur vie grossière et allumer patiemment dans leurs âmes le flambeau de la vérité chrétienne.

L'*Eclair* interviewait ces jours-ci, à Paris, un évêque missionnaire, Mgr de Guébriant, qui, né dans l'opulence d'une famille aristocratique, sacrifia un jour le plus brillant avenir pour aller s'enfoncer en pleine Chine et y parler de Dieu et de la France.

Voilà vingt-six ans que ce riche et ce noble vit au milieu de ses Chinois pauvres et primitifs. Et, en vingt-six ans, il est revenu une seule fois à Paris pour quelques semaines seulement.

Quand on songe à tous les sacrifices d'une telle vocation, aux privations physiques, morales et intellectuelles qu'elle comporte, aux froissements quotidiens que doivent éprouver en pareils milieux une nature délicate et un esprit cultivé, on se sent frappé d'admiration devant semblables existences, et l'on salue en elles le rayonnement du plus pur héroïsme.

Je recevais moi-même, dernièrement, la visite d'un autre évêque-missionnaire, Mgr Fabrègues, de la Congrégation des Lazaristes, vicaire apostolique du Tchély central, résidant à Pao-Ting-Fou, en plein cœur de la Chine.

C'était un jeune prélat, aux yeux clairs et rieurs, où se lisaient la joyeuse fierté, l'entrain et la sereine tranquillité d'une vie toute spontanément offerte à Dieu pour les âmes et pour la France.

De temps en temps, seulement, son beau front se voilait d'une ombre. C'est lorsque je l'interrogeais sur les charges et les responsabilités écrasantes de sa mission d'évêque, père d'un immense diocèse.

Trois millions d'habitants peuplant un territoire de 20 000 kilomètres carrés : quel vaste champ d'action !

— Et combien êtes-vous pour mener la campagne ?

— Treize prêtres européens lazaristes, trois prêtres indigènes lazaristes, vingt-trois prêtres indigènes séculiers, trente-quatre religieuses chinoises et près d'un millier de catéchistes hommes et femmes.

— Et faites-vous des progrès ?

— En 1874, nous avions 4 800 chrétiens. En 1899, 12 000. L'année suivante, les Boxers en massacrèrent 2 000, dont la plupart moururent comme de vrais martyrs. Leur sang a, comme toujours, ensemencé notre champ : aujourd'hui, nous avons 72 000 bons chrétiens.

— Combien d'églises ?

— Vingt et une en style européen et deux cent quarante-neuf chapelles publiques. Mais quelles chapelles ! Presque toutes en terre battue avec un toit en roseaux. Et il nous en faudrait quatre cents de plus, car nous avons sept cents groupes de chrétiens que nous ne pouvons réunir.

C'est là ma grande douleur, ajoutait le jeune évêque avec des larmes aux yeux. Nos progrès dépassent nos moyens. Nous sommes débordés par les sympathies qui nous viennent et que nous ne pouvons accueillir. Nous avons trois cent trente écoles de garçons et de filles. Il nous en faudrait six cents.

Avec plus de ressources en hommes et en matériel, nous aurions vingt mille conversions chaque année.

— Et à combien s'élève votre budget ?

— A plus de cent mille francs par an, dont vingt à trente mille nous viennent de la Propagation de la Foi.

— Et le reste ?

— De la charité européenne, de nos familles, de nos amis, quand ils peuvent penser à nous.

Et il y avait dans cette petite réserve, d'une délicatesse exquise, tant de mélancolie douce et résignée, que je pensai un instant à envoyer mon vénéré interlocuteur à « Pierre l'Ermite », dont la plume sait faire jaillir l'or des bourses comme la verge de Moïse faisait jaillir l'eau du rocher.

Mais ils sont trop, pensai-je. Du moins dirai-je un jour aux lecteurs de la *Croix* ce que j'ai entendu.

Et il m'a suffi aujourd'hui d'écrire en tête de cet article ce mot magique, si français et si chrétien : Héroïsme, pour qu'il évoquât en moi le souvenir attendri de cet admirable évêque-missionnaire, un héros qui s'ignore mais que j'ai bien deviné, et pour me faire songer à la charité de nos lecteurs, — héroïque, elle aussi !

CYR.

Souscription exceptionnelle pour le Denier de Saint-Pierre

M. le comte Fernex de Mongex, avocat à C., 100 fr. — Mme Woets, à Saint-Omer, 100 fr. — F. X. M., 25 fr. — Le Carmel du Mans, 25 fr. — Un prêtre du Var, à l'occasion de son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale, 20 fr. — Mlle Ayrault de Saint-Hérins, 20 fr. — Tiers-Ordre de Saint-François de Choisy-le-Roi, 50 fr. — Le Séminaire de Fort-de-France (Martinique), 25 fr. — *Pio Pissimo modernistarum, Malleo*, 5 fr. — *Summo Pontifici quinque filioli*, 5 fr. — Curé de Fanlac, 2 fr. — E. J., 2 fr. — M. Costey, le Havre, 2 fr. — Mme A. Farges, à A., 2 fr. — Un fonctionnaire de Madagascar qui aime bien le Pape, 4 fr. — Anonyme, pour la conversion d'une nièce, 2 fr. — Abbé Roch, à B., 12 fr. 50. — Un pauvre vicaire de la Charente, à S., 1 fr. — Vve P. Cottel, à C.-sous-B., 10 fr. — Le Sacré Cœur et la Sainte Vierge savent pourquoi, Glen, 10 fr. — Pour obtenir une grâce particulière, M. M., 10 fr. — Une famille de dix enfants, Angers, 10 fr. — Deux vicaires de Morlaix, 10 fr. — Merci, Saint-Père, pour nos six enfants, St-M., 5 fr. — A. C., Vaucouleurs, action de grâces, 5 fr. — Mlle Bonnafous, à B., 2 fr. — J. J., pour l'avenir de deux jeunes gens, 2 fr. — Une sœur aînée, pour plusieurs intentions, 2 fr. — Anonyme de Bourges, 2 fr. — Que la volonté de Dieu se fasse ! A. T., à L., 1 fr. — Saint-Père, bénissez notre petit Henri ! 1 fr. — M. L. A., pour guérison de sa mère, 2 fr. — Très Saint-Père, priez pour que Dieu nous exauce, L. D., 2 fr. — Recommande les enfants de la première Communion, 1 fr. — Abbé Gay, à Fousseret, 5 fr. — De la part d'un premier communiant, 1 fr. — Deux frères vendéens, 5 fr. — Henri Perpère, curé de S., 5 fr. — Mme Masse-Dumont, 5 fr. — Anonyme, un admirateur du Saint-Père, 2 fr. — Pour obtenir dans sa famille la pratique de la Communion fréquente et des vocations religieuses, 10 fr. — Pour une prière du Saint-Père, 1 fr. — Abbé Chamouton, curé de C., 8 fr. — A. C., Périgueux, 1 fr. — M. Léon Bailly-Béchet, à M., 3 fr. 40. — Anonyme de Lons-le-Saunier, pour guérison de deux malades, 10 fr. — Courage, bon serviteur de Dieu, 10 fr. — M. A. Guittard, à M., 0 fr. 50. — F. H., veuve, et J. D., veuve, pour leur petit-fils et fils, J. D., 7 fr. — Saint-Père, éclairez-nous ! 2 fr. — Les deux petites-nièces de l'évêque de Kouang-Si, 2 fr. — En l'honneur de N.-D. de Faubouloin, patronne du Morvan, 7 fr.

Une Tertiaire de St-François, 2 fr. — Pour une heureuse issue dans une affaire, 1 fr. — Famille Lassopas, 2 fr. — Des Enfants de Marie de Viane qui implorent bénédiction, 3 fr. — Un père de famille pour la vocation sacerdotale de ses fils, 1 fr. — Abbé Laurent, à T., 10 fr. — H. D., 0 fr. 50. — Anonyme d'Etrepagny, pour guérison d'une malade, 10 fr. — Une mère pour bénédiction de sa famille et grâces, Besançon, 10 fr. — Un prêtre d'Auvergne, 5 fr. — De Libourne (Gironde), 5 fr. — J. M., pour la conversion d'un fils, 2 fr. — M. M., pour obtenir une grâce, 0 fr. 25. — V. T., pour ma famille, 1 fr. — J. T., pour l'amélioration de ma santé, 1 fr. — Que le Saint-Père bénisse ma famille, A. A., 1 fr. — Une Auvergnate qui recommande ses enfants au Saint-Père, 2 fr. — Trois Enfants de Marie au Saint-Père, 1 fr. 50. — Elise Voisine, 2 fr. — Abbé P., Le Noach, à L., 3 fr. — L. Chaude, 2 fr. — Un veuf se recommande lui et sa famille à Dieu, 2 fr. — Saint-Père, bénissez Fleurbaix et ses œuvres, Chouan d'Artois, 5 fr. — Un prêtre de Pontlevoy, 2 fr. — Anonyme Savoyard, 3 fr. — Isabelle, 1 fr. — A. C., Saint-Dié, bénissez-nous, 1 fr. — A. M. L., 5 fr. — Anonyme, 3 fr. 50. — Pour le Sacré-Cœur et la conversion des pécheurs, 6 fr. 50.

Le total des souscriptions reçues est de 92 600 fr. 35. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

GAZETTE

Un démenti cinglant

M. le général Robert, gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e corps d'armée, adresse la note suivante au *Nouvelliste de Lyon* :

« Sur la demande de M. Rognon, député du Rhône, une feuille hebdomadaire parisienne a inséré, le 18 juin, une lettre que ce député adressait, le 12 juin 1911, au ministre de la Guerre. Cette lettre concerne un accident d'automobile causé par une voiture transportant un officier général et conduite par un sergent territorial. D'après M. Rognon, le conducteur de l'automobile, au moment de l'accident, était un civil, et il a été transformé en soldat pour faire payer à l'Etat les frais de l'accident.

» M. Rognon ajoute : « C'est contre ce procédé que je m'élève, et, je vais plus loin, je crains que mon intervention vienne trop tard et qu'on ait eu le temps d'antidater l'ordre d'appel. »

» L'officier général visé est le gouverneur militaire de Lyon. La publicité donnée à cette lettre fait de l'erreur commise par M. Rognon une calomnie. L'insinuation que le gouverneur de Lyon a fait antidater un ordre d'appel pour engager la responsabilité de l'Etat ne compromet que l'auteur de cette insinuation, en permettant aux lecteurs de croire M. Rognon capable d'une pareille infamie.

» Général ROBERT. »

M. Rognon n'a rien à dire : il s'est attiré la réplique qu'il méritait.

Singulière préparation à la confession

A La Chevrolière (Loire-Inférieure), la première Communion solennelle des enfants a été l'occasion, pour quelques parents enragés, de se livrer à des manifestations scandaleuses contre le curé de la paroisse.

Samedi matin, veille de la première Communion, le curé avait annoncé que, dans la journée, les garçons seraient confessés les premiers, les filles ensuite.

Tandis que le vicaire, M. l'abbé Tatibonet, était occupé à confesser, une fillette de l'école communale voulut passer avant les garçons. Le vicaire sortit du confessionnal et pria les fillettes d'attendre.

Les mères de ces enfants se précipitèrent sur le vicaire et déchirèrent son surplis. Les hommes se tenaient massés, au fond de l'église, le chapeau sur la tête, pour prêter main-forte.

Devant cette bande de sauvages, le vicaire, parant les coups, prit le parti de se retirer dans la sacristie, pour éviter le scandale.

Quant à ces femmes exaltées et aux forcenés qui les encourageaient, ils auront de la chance si le clergé paroissial ne leur intente pas de poursuites pour l'avoir troublé dans l'exercice de ses fonctions, comme l'y autorise la loi de Séparation.

L'origine de ce scandale est dans les mesures qu'appelait le maintien à l'école communale des filles, du manuel condamné Gautier et Deschamps.

Le fait que la confession est devenue le prétexte de scènes scandaleuses prouve assurément que les familles avaient une singulière manière de préparer les enfants à s'approcher des sacrements.

Fisc spoliateur

Nous avons montré dernièrement la rapacité du fisc s'exerçant sur les successions jusqu'au point d'absorber la totalité de l'héritage, et au delà, et nous en avons donné plusieurs exemples.

L'histoire de cet oncle bourguignon, laissant à des neveux pauvres une maison minable, pour laquelle ceux-ci devaient payer beaucoup plus qu'ils n'avaient reçu, est des plus caractéristiques.

Un notaire de nos lecteurs relève à ce propos que, dans notre calcul, nous avons fait figurer les droits de succession pour 5 %. C'est évidemment 15 % qu'il fallait lire, sans quoi le calcul n'eût plus été exact.

Nos lecteurs ne s'y seront pas trompés, et il ne sera venu à l'idée de personne de considérer le taux de 15 % comme fixé arbitrairement par le notaire.

Le titre seul de l'article : « Fisc spoliateur », indiquait suffisamment à qui il convenait de s'en prendre.

Les penseurs du village

Parmi les associations nouvelles dont l'*Officiel* donne l'énumération, nous lisons :

« Libre-pensée de Rully (Saône-et-Loire) et des communes circonvoisines. But : Education de la pensée humaine basée sur la raison, la science et le travail.

» Siège : Rully, domicile du président. »

Ces mâtins-là ne doutent de rien à Rully !

La question des sourds-muets au Landtag

Un député polonais a demandé au Landtag prussien que l'enseignement de l'allemand ne fût pas obligatoire pour les sourds-muets de la Pologne. C'est vraiment une barbarie de vouloir germaniser même les infirmes. Mais la motion polonaise réclamant l'enseignement des sourds-muets dans la langue de leurs parents a été rejetée.

Instruit, quoique décoré !

Le substitut Granié, qui requiert dans le procès Polidor, ne s'en laisse pas imposer par les distinctions officielles :

« Le dossier, s'exprime M. le substitut Granié, révèle que Polidor serait chevalier des Etoiles, du Bénin, de l'Anjouan, et officier de l'Instruction publique !

» Malgré ces divers titres, il paraît avoir une certaine culture intellectuelle. »

On savait que la rosette n'est pas une présomption de savoir. Pour M. Granié, c'est une présomption du contraire. Peut-être n'a-t-il pas tort !

Le commissaire et le bookmaker

La police lyonnaise tient à sa dignité. Dernièrement, aux courses de Villeurbanne, un monsieur perdait un portefeuille très bien garni. Il alla se plaindre au commissaire de police. Toute la brigade fut mise en mouvement, chercha le portefeuille et ne trouva rien. En effet, le portefeuille n'était pas perdu : le plaignant le retrouva dans sa voiture et, pour dédommager les agents de la peine qu'ils avaient prise, laissa 300 francs au commissaire en le priant de les leur distribuer.

A quelque temps de là, dit la *Presse Associée*, son don lui fut retourné. La police lyonnaise avait appris que le généreux donateur était un bookmaker ; elle ne voulait rien accepter de telles mains.

Le bookmaker offrit alors la somme au bureau de bienfaisance de Villeurbanne, qui l'accepta sans difficulté, ne pensant point qu'on cherchât à le corrompre par cette générosité.

Une anecdote sur Duruy

Lorsqu'il n'était encore qu'inspecteur général, Victor Duruy, dont on va célébrer le centenaire, parcourant les classes d'un lycée de Paris, interrogea quelques élèves.

L'un d'eux, auquel il avait posé une question d'histoire, fit une réponse assez fantaisiste.

— Où avez-vous donc lu cela ? lui dit-il.

— Mais dans Duruy, répondit le collégien étourdiment.

— Pardon ! répliqua doucement l'éminent historien, je ne suis pas encore mort. Appelez-moi, si vous voulez bien : M. Duruy.

— Sur quoi, il s'en fut sans marquer au potache, tout confus, la mauvaise note à laquelle celui-ci s'attendait avec angoisse.

C'est le trait d'un brave homme.

Contre la cherté de la viande

Une situation inquiétante

La réunion d'hier soir

Le prix de la viande, qui allait en progressant depuis plusieurs années, vient d'atteindre des cours tellement fabuleux que les consommateurs ont fini par s'inquiéter. La situation, du reste, n'est pas plus favorable pour les bouchers : depuis quelques mois, des centaines d'étals ont dû fermer à Paris. C'est cette situation désastreuse qu'exposait mardi soir, dans la salle des fêtes du *Petit Journal*, M. Lefebvre, président de la boucherie, devant une nombreuse assemblée, parmi laquelle on remarquait plusieurs députés, MM. M. Barrès, l'amiral Bienaimé, Escudier, Tournade, G. Berry, Puech, Lauche, Beauregard, Lenoir, etc., et quelques conseillers municipaux, MM. Girou, Ambroise Rendu, Levée, Marcel Habert, etc.

M. Lefebvre attribue les causes de la cherté de la viande : 1° aux droits de douane qui frappent le bétail étranger et le bétail colonial ; 2° aux mesures dites sanitaires, qui gênent uniquement l'importation ; 3° aux achats faits en France par les Allemands, qui nous enlèvent la moitié de notre bétail sur pied ; 4° aux nouvelles charges imposées aux commerçants. Le remède est dans le rétablissement des droits anciens, la répression des manœuvres faussant les cours et l'entrée en franchise du bétail colonial.

Des vœux dans ce sens ont été adoptés ; les députés et conseillers municipaux présents ont promis de les appuyer à la Chambre et à l'Hôtel de Ville.

Deux prêtres

devant le tribunal correctionnel

Vendredi dernier est venu devant le tribunal correctionnel de Verdun le procès intenté à M. le curé d'Ormes et à M. l'abbé Guesdon, inculpés de violation de l'article 35 de la loi de Séparation (11 décembre 1905), en réalité pour avoir appliqué aux enfants détenteurs des manuels scolaires condamnés les instructions de Mgr l'évêque de Verdun.

L'avocat des deux honorables ecclésiastiques n'a pas eu de peine à démontrer la caducité de la poursuite : il y avait à l'église, le jour du prône incriminé, 400 personnes, et l'on n'a trouvé à citer, comme témoins à charge, avec l'instituteur et l'institutrice d'Ormes et la femme d'un instituteur voisin, que 16 enfants, dont une fillette, petite-fille de la femme de ménage de l'instituteur. Que valent les dépositions contradictoires de ces écoliers, au regard des déclarations concordantes des témoins adultes en faveur des prévenus ?

Il démontre en même temps que les propos de M. le curé ne contenaient aucune provocation directe, comme on l'en accuse ; et que l'entretien de M. Guesdon ne constitue pas un fait public.

Le jugement sera rendu vendredi prochain.

Les préparatifs du couronnement de Georges V

Les membres des missions étrangères sont maintenant au complet à Londres. Le roi et la reine les ont reçus, hier soir, au palais de Buckingham et leur ont offert un dîner de gala. On avait fait venir de Windsor spécialement pour la circonstance le splendide service d'or massif qui pèse 3 000 kilos et qui est légendaire dans les annales anglaises. Ce ne sont pas les seuls joyaux célèbres de la couronne et de la nation : le trône de saint Edouard le Confesseur, son sceptre, son globe, autant d'objets qui reportent l'imagination à l'origine de la puissance anglaise et qu'on voit reparaître à chaque couronnement nouveau.

Un bal costumé magnifique et des plus pittoresques a été donné à l'Albert-Hall. Tout ce que Londres compte de monde fashionable assistait à cette fête.

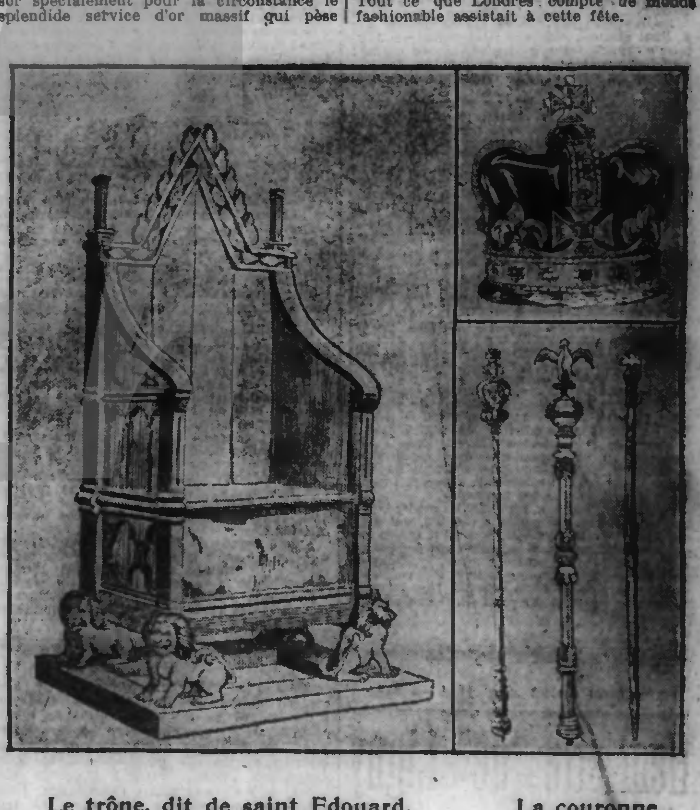

Le trône, dit de saint Edouard,
fait pour Édouard Ier en 1299 pour contenir la pierre de couronnement d'Écosse qu'on peut voir sous le siège. Le trône est en chêne et entièrement couvert de dorures

La couronne
dite de saint Édouard
Le sceptre et la croix avec la « Croix d'Afrique »
Le sceptre et la colombe
Le bâton de saint Édouard

LES OBSÈQUES du lieutenant Princeteau

Ce matin ont été célébrées, au Val-de-Grâce, les obsèques très simples, mais profondément émouvantes, du lieutenant Princeteau, mort dimanche, brûlé sous son aéroplane.

La messe fut dite en la chapelle, par M. l'abbé Revel, ancien aumônier de la marine. Une pieuse assistance s'y pressait, aux premiers rangs de laquelle avaient pris place de très nombreux officiers, des parlementaires, le ministre de la Guerre, les représentants du président de la République et des ministres.

Après que l'absoute eût été donnée par M. le chanoine Sibassié, aumônier du Val-de-Grâce, le cercueil que recouvrait avec le drapeau tricolore, un drapeau de Jeanne d'Arc, fut porté dans la cour d'honneur ; les capitaines Salmont et Landouriant, les lieutenants de Marzac, Delage, Gioux et de Roze, officiers aviateurs, lui faisaient une garde d'honneur.

Le colonel Hirschauer, chef du corps d'aviation, et le colonel Matuzinski, commandant le 7e régiment de chasseurs à cheval, firent l'éloge de l'officier énergique, valeureux, intelligent, que fut le lieutenant Princeteau ; M. Millevoye, député, au nom de la Commission parlementaire de l'aviation, loua l'homme du devoir et de hardiesse. Il évoqua les profonds sentiments chrétiens qui l'animaient et dans lesquels sa famille, si durement éprouvée, ...